

# BUDGET RECTIFICATIF 1/2013



# BUDGET RECTIFICATIF 1/2013

Le principal objectif de ce budget rectificatif est d'intégrer les recettes affectées, qui ne sont normalement pas définies lors de l'adoption du budget (novembre-décembre 2012 pour le budget 2013), et d'adapter la subvention au montant effectif mis à disposition par la DG EAC.

Le budget annexé se réfère au budget 2013 adopté par le conseil de direction lors de sa réunion de novembre 2012.

## Recettes

La principale source de revenu de l'ETF est la subvention octroyée par la Commission européenne. De plus, conformément à l'article 15, paragraphe 3, de son règlement fondateur, l'ETF peut recevoir des financements d'autres institutions pour des activités relevant de son mandat.

### 1a. Subvention

La contribution que l'ETF reçoit de la Commission européenne a diminué de 1 000 euros, un ajustement technique lié aux chiffres qui ont été arrondis.

### 1b. Recettes affectées

Le budget rectificatif intègre 52 070,17 euros non utilisés des exercices budgétaires précédents, affectés à l'ETF par le ministère italien des affaires étrangères. Les intérêts courus en 2012 seront intégrés dans un budget rectificatif ultérieur.

### 1c. Recettes affectées

Le budget rectificatif intègre la somme de 594 721,60 euros reçue de la Commission (DG DEVCO) en tant que premier versement au titre du projet «Une gouvernance au profit de l'employabilité dans la région méditerranéenne» (GEMM).

### 1d. Recettes affectées

Le budget rectificatif inclut le montant de 1 249 800 euros reçu de la Commission (DG ELARG) en tant que premier versement pour le projet Skills for the Future (FRAME).

## Dépenses

Les activités réalisées à ce jour sont conformes au programme de travail adopté par le conseil de direction en novembre 2012, puis révisé par la procédure écrite 2013-364 du 15 février 2013.

### 2a. Subvention

La somme de 1 000 euros requise sera prélevée sur les missions opérationnelles afin de respecter l'ajustement technique.

Durant les premiers mois de 2013, l'ETF a effectué trois transferts budgétaires pour adapter le budget aux besoins réels:

- frais accus concernant les stagiaires et les agents intérimaires (65 000 euros), les activités d'apprentissage et de développement (23 000 euros) et l'infrastructure socio-médicale (16 000 euros) (titre 1),

- le Forum des dirigeants politiques (octobre 2013, Marseille) étant une manifestation régionale, les fonds (60 000 euros) seront transférés à la région ou au projet (titre 3),
- conformément à la décision du conseil de direction le 5 février 2013 (2013-364), la somme de 54 642 euros a été affectée aux activités préparatoires du projet FRAME (missions opérationnelles, titre 3),
- allocation de fonds pourachever le projet intranet (57 000 euros transférés du titre 1 au titre 2),
- participants supplémentaires à la conférence du processus de Turin, les 8 et 9 mai (14 000 euros, titre 3).

## **2b. Recettes affectées**

Le premier versement de 594 721,60 euros au titre du projet «Une gouvernance au profit de l'employabilité dans la région méditerranéenne» (GEMM) financera les activités prévues pour 2013. Le budget total s'élève à 3 130 000 euros (contribution de l'ETF: 1 130 000 euros) et le projet devrait s'achever en 2015.

L'ETF a reçu de la DG ELARG un montant de 1 249 800 euros en tant que premier versement du montant de 1 400 000 € prévu pour le projet Skills for the Future (FRAME), dont la mise en œuvre aura lieu au cours de la période 2013-2014.

Les 53 121,37 euros disponibles auprès du Ministère Italien des Affaires Étrangères soutiendront les activités de l'ETF au Liban.

## **Présentation**

Le budget rectificatif annexé contient les détails du budget initial et les modifications susmentionnées.

Deux nouvelles lignes budgétaires ont été créées dans le chapitre 42 (Coopération avec d'autres institutions européennes et d'autres organismes) pour recevoir les fonds affectés aux projets GEMM et FRAME (4200 et 4201 respectivement).

Le titre 5 (MEDA-ETE: recettes affectées) a été supprimé, à la suite de l'achèvement du projet.

D'après les données présentes, l'ETF devrait gérer en 2013 une subvention de 20 143,500 euros et des recettes affectées de 1 897 673 euros.

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI

## TITRE 1 Subvention de la Communauté européenne

1 00	Chap. 1 0	Stratégie de pré-adhésion (15.03.02. (ex B7-033))						
		Phare						
	1 00 1	Contribution Phare (Bulgarie, Roumanie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2						
	1 00 2	Contribution Phare (Bulgarie, Roumanie) à la subvention ETF au titre 3						
	1 00 3	Contribution Phare (Croatie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2						
	1 00 4	Contribution Phare (Croatie) à la subvention ETF au titre 3						
1 01		Pré-adhésion						
	1 01 1	Contribution de pré-adhésion (Turquie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2						
	1 01 2	Contribution de pré-adhésion (Turquie) à la subvention ETF au titre 3						
1 10	Chap. 1 1	Action externe - Tacis, CARDS et MEDA - (15.03.03. (ex B7-664))						
1 10	0 00 0	Soutien Commission et initiatives Europe élargie						
	1 10 1	Action externe (Tacis, CARDS) - subvention aux titres 1 et 2						
	1 10 2	Action externe (Tacis, CARDS) - subvention au titre 3						
1 20	Chap.1 2	Fondation européenne pour la formation (15.02.27)	20 026 500	20 026 500			20 026 500	20 026 500
		Fondation européenne pour la formation	20 026 500	20 026 500			20 026 500	20 026 500
	1 20 1	Subvention ETF aux titres 1 et 2	15 081 500	15 081 500			15 081 500	15 081 500
	1 20 2	Subvention ETF au titre 3	4 945 000	4 945 000			4 945 000	4 945 000
1 30	Chap.1 3	DG EAC - Fondation européenne pour la formation	118 000	118 000	- 1 000	- 1 000	117 000	117 000
		Contribution de l'Union européenne à partir de la récupération des surplus des années	118 000	118 000	- 1 000	- 1 000	117 000	117 000
	1 30 1	Contribution au titre 1 et 2			- 1 000	- 1 000	117 000	117 000
	1 30 2	Contribution au titre 3	118 000	118 000	- 1 000	- 1 000	117 000	117 000
	TITRE 1	TOTAL DU TITRE 1	20 144 500	20 144 500	- 1 000	- 1 000	20 143 500	20 143 500

## TITRE 8 L'apport en nature de la Communauté européenne

8 00	Chap. 8 0		0	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
		L'apport en nature de la Communauté européenne		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	8 00 0	L'apport en nature de la Communauté européenne		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	TITRE 8	TOTAL DU TITRE 8		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.

## TITRE 9 RECETTES DIVERSES

9 00	Chap. 9 0	Recettes diverses		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
		Recettes diverses		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	9 00 0	Recettes diverses		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	TITRE 9	TOTAL DU TITRE 9		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI

## TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

10 11	Chap. 10 1	Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
		Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	10 11 1	Résultat budget année +/- 1	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	TITRE 10	TOTAL DU TITRE 10	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.

TOTAL DES RECETTES DE SUBVENTION DE L'ETF	20 144 500	20 144 500	- 1 000	- 1 000	20 143 500	20 143 500
---	------------	------------	---------	---------	------------	------------

## TITRE 4 RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES (recettes affectées)

4 30	Chap. 4 2	Coopération avec d'autres institutions européennes et autre organizations	p.m.	p.m.	1 844 522	1 844 522	1 844 522	1 844 522
		Projets liés aux accords entre la Commission Européenne et la Fondation	p.m.	p.m.	1 844 522	1 844 522	1 844 522	1 844 522
	4 30 0	Le projet GEMM	p.m.	p.m.	594 722	594 722	594 722	594 722
	4 20 1	Le projet FRAME	p.m.	p.m.	1 249 800	1 249 800	1 249 800	1 249 800
4 30	Chap. 4 3	Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	1 081	1 081	1 081	1 081
		Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	1 081	1 081	1 081	1 081
	4 30 0	Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	1 081	1 081	1 081	1 081
4 90	Chap. 4 9	Coopération avec des institutions italiennes - financement des années précédentes	p.m.	p.m.	52 070	52 070	52 070	52 070
		Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années précédentes	p.m.	p.m.	52 070	52 070	52 070	52 070
	4 90 0	Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années précédentes	p.m.	p.m.	52 070	52 070	52 070	52 070
	TITRE 4	TOTAL DU TITRE 4	p.m.	p.m.	1 897 673	1 897 673	1 897 673	1 897 673

TOTAL RECETTES AFFECTÉES/DE PROJET	p.m.	p.m.	1 897 673	1 897 673	1 897 673	1 897 673
------------------------------------	------	------	-----------	-----------	-----------	-----------

TOTAL GÉNÉRAL	20 144 500	20 144 500	1 896 673	1 896 673	22 041 173	22 041 173
---------------	------------	------------	-----------	-----------	------------	------------

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
<b>TITRE 1 DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À LA FONDATION</b>									
<b>Chap. 11 Personnel en activité</b>			13 190 800	13 190 800	- 24 400	- 24 400	13 166 400	13 166 400	
1 10 Agents occupant un emploi repris au			9 502 000	9 502 000	- 6 400	- 6 400	9 495 600	9 495 600	
1 10 0 Traitements de base			7 615 000	7 615 000	3 600	3 600	7 618 600	7 618 600	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de traitements de base et l'indemnité de gestion des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 44 & 66) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20). Prévisions: * Le tableau des effectifs de l'ETF compte 96 postes (61 AD et 35 AST). Compte tenu du budget disponible et abstraction faite d'une éventuelle importante adaptation salariale rétroactive, au moins 5 équivalents temps plein (ETP) ne peuvent être financés en 2013, ce qui signifie que 91 ETP ont été financés. Sur la base de l'expérience passée, notamment en ce qui concerne la rotation, la durée de vacance des postes jusqu'à ce que de nouveaux membres du personnel soient sélectionnés et disponibles, le travail à temps partiel, les congés parentaux et les congés sans solde, on estime que 2,5 ETP peuvent être utilisés pour les temps partiels/congés sans solde, etc., et que 2,5 ETP devront être préservés en reportant l'entrée en service à partir de la mi-2013. Prévisions revisées : Légère variation liée à des transferts antérieurs visant à accroître le soutien pour le personnel intérimaire et la formation, compensée par des crédits des END et des pondérations salariales (non nécessaires)
1 10 1 Allocations familiales			863 000	863 000			863 000	863 000	Ce crédit est destiné à couvrir les allocations familiales des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 67) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20). Prévisions: * On estime que les membres du personnel ayant droit aux allocations familiales en 2012 continueront à y avoir droit en 2013. Dès lors, les besoins estimés pour 2013 sont basés sur la prévision selon laquelle la majorité du personnel recruté en 2013 aura droit à cette allocation, mais pas à la traditionnelle importante augmentation annuelle de salaire (et par conséquent des allocations familiales) et des allocations scolaires.
1 10 2 Indemnités de dépassement et d'expatriation			1 024 000	1 024 000	- 10 000	- 10 000	1 014 000	1 014 000	Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'expatriation des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 69) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20). Prévisions: * On sait que les membres du personnel qui bénéficiaient d'indemnités de dépassement en 2012 continueront à en bénéficier en 2013. Ces indemnités représentent un pourcentage du salaire de base. Dès lors, les besoins estimés pour 2013 sont basés sur ce constat et sur le fait que la grande majorité du personnel nouvellement recruté a droit à ces indemnités, mais pas à la traditionnelle importante augmentation annuelle de salaire (et par conséquent des indemnités de dépassement). Prévisions revisées : Besoins actuels inférieurs aux estimations initiales
1 10 3 Indemnités de secrétariat									
1 11 Autres agents			2 048 000	2 048 000	20 000	20 000	2 068 000	2 068 000	
1 11 0 Agent contractuel			1 918 000	1 918 000	20 000	20 000	1 938 000	1 938 000	Ce crédit couvre l'ensemble des traitements, allocations, coûts relatifs à la sécurité sociale pour les agents contractuels + congé annuel non pris à la fin de leur contrat par les agents auxiliaires et adaptations des traitements qui en résultent. Prévisions: * Il est prévu de pourvoir 35 postes avant fin 2013. On estime que 0,5 ETP peut être préservé pour les temps partiels/congés parentaux, etc. Le budget inclut des coûts associés à l'entrée en service et à la cessation de service, tels que les indemnités d'installation, les indemnités journalières, les frais de voyage etc. Plusieurs agents contractuels ayant commencé à travailler aux 3e et 4e trimestres 2012, beaucoup de frais d'installation doivent être couverts en 2013 et influent davantage sur le coût global des agents contractuels de 2013 par rapport à l'année dernière. * Services fournis par une société italienne spécialisée dans le droit du travail pour appliquer certains aspects du droit du travail à des agents contractuels ayant choisi de bénéficier de la sécurité sociale italienne. Prévisions revisées : Légère augmentation basée sur le type actuel d'agents contractuels recrutés
1 11 2 Agents locaux			130 000	130 000			130 000	130 000	Ce crédit couvre tous les salaires, indemnités et dépenses de sécurité sociale pour les agents locaux. Prévisions: * 2 agents locaux. Légère augmentation sur la base de la tendance historique des coûts. * Les services fournis par une société italienne spécialisée dans le droit du travail pour appliquer la législation italienne aux agents locaux et préparer la documentation relative aux rémunérations.
1 13 Couverture des risques de maladie, d'accident et de maladie professionnelle, couverture du risque de chômage et maintien des droits à la pension			413 000	413 000			413 000	413 000	

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
1 13 0	Assurance maladie		264 000	264 000			264 000	264 000	Ce crédit couvre l'assurance maladie en vertu de l'art. 72 du Statut et du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28) Prévisions: * On sait que ces frais d'assurance concernent l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2013 sont dès lors basés sur le coût estimé de 91 ETP, mais sans la traditionnelle importante augmentation annuelle de salaire (et par conséquent des frais d'assurance).	
1 13 1	Assurance accidents et maladies professionnelles		41 000	41 000			41 000	41 000	Ce crédit couvre l'assurance accidents et maladies professionnelles en vertu de l'article 73 du Statut et du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28) Prévisions: * On sait que ces frais d'assurance concernent l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2013 sont dès lors basés sur le coût estimé de 91 ETP, mais sans la traditionnelle importante augmentation annuelle de salaire (et par conséquent des frais d'assurance).	
1 13 2	Assurance chômage pour les agents temporaires		108 000	108 000			108 000	108 000	Ce crédit couvre l'assurance chômage pour les agents temporaires en vertu de l'article 28 bis du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes Prévisions: * On sait que ces frais d'assurance concernent l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2013 sont dès lors basés sur le coût estimé de 91 ETP, mais sans la traditionnelle importante augmentation annuelle de salaire (et par conséquent des frais d'assurance-chômage).	
1 13 3	Pension									
1 14	<i>Allocations et indemnités diverses</i>		175 800	175 800			175 800	175 800		
1 14 0	Allocations de naissance et décès		800	800			800	800	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 70, 74 et 75, et Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28).  Ce crédit est destiné à couvrir: - les allocations de naissance; - en cas de décès d'un fonctionnaire: – la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois suivant celui du décès, – les frais nécessités par le transport du corps jusqu'au lieu d'origine. Prévisions: * Les allocations de naissance et de décès sont basées sur la tendance historique.	
1 14 1	Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine		175 000	175 000			175 000	175 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 8 de l'annexe VII applicable par analogie aux agents temporaires.  Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage pour le membre du personnel concerné, pour son conjoint et les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine. Prévisions: * On sait que le personnel qui bénéficiait de cette indemnité en 2012 continuera à en bénéficier en 2013. Dès lors, les besoins estimés pour 2013 sont basés sur ce constat et sur le fait que la grande majorité des nouveaux membres du personnel en 2013 auront droit à cette indemnité, mais pas à la traditionnelle importante augmentation annuelle de salaire (et par conséquent à l'indemnité annuelle de frais de voyage).	
1 14 2	Frais de logement et de transport									
1 14 3	Indemnités forfaitaires de fonction									
1 14 4	Indemnités forfaitaires de déplacement									
1 14 7	Indemnités pour service continu ou par tours et pour astreinte sur le site et/ou à domicile	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son art. 56 bis, et Régime applicable aux autres agents (art. 16).	
1 15	<i>Heures supplémentaires</i>									
1 15 0	Heures supplémentaires									
1 17	<i>Prestations d'appoint</i>		229 000	229 000	65 000	65 000	294 000	294 000		
1 17 0	Interprètes indépendants et opérateurs de conférences									

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
1 17 2	Frais d'organisation de stages à la Fondation				15 000	15 000	15 000	15 000	Ce crédit est censé couvrir les frais d'organisation de stages pour les jeunes professionnels de l'UE et les pays partenaires de l'ETF pour leur permettre de se familiariser avec les pratiques d'une agence de l'Union européenne. Prévisions: * Aucun stage n'est prévu. En fonction du niveau de l'adaptation salariale éventuelle, tout montant disponible pourra être utilisé pour les stages pendant l'année. Prévisions revisées : Suite à la décision de ne pas recruter des END, deux stages sont prévus en 2013 (Jeunes dirigeants méditerranéens)
1 17 5	Autres prestations de traduction, dactylographie et travaux à confier à								
1 17 7	Autres prestations et services institutionnels d'audit		229 000	229 000	50 000	50 000	279 000	279 000	Ce crédit est destiné à couvrir les recours à d'autres prestataires de services, consultants et experts, pour les services relevant de l'administration générale de l'ETF lorsque de tels services ne peuvent être assurés par le personnel de l'ETF (pour des raisons d'expertise ou de disponibilité). Prévisions: * Services fournis, par exemple, par les organes administratifs de l'UE dans le cadre d'accords de niveau de service (p.ex. publication ou traitement des coûts salariaux et autres services facultatifs, services de gestion financière, etc.). * Seul environ 1 agent intérimaire ETP peut être prévu en raison des restrictions budgétaires. Généralement utilisé pour compenser l'absence du personnel de l'ETF (maladie de longue durée, congé parental ou autre) ou couvrir les périodes de surcharge (minimum 1, assurant un appui limité en raison des restrictions budgétaires). * Prestataires de services (services de réception) calculs effectués sur la base de 250 jours de service. * Services de logement pour les nouveaux arrivants (estimés à 14 euros, en fonction du nombre de nouveaux arrivants et du type de service requis). * Conseils en matière de RH et/ou enquête sur la satisfaction du personnel & suivi. Prévisions revisées : Besoin d'un soutien intérimaire accru
1 18	<i>Frais de recrutement et de mutation</i>		201 000	201 000	- 13 000	- 13 000	188 000	188 000	
1 18 0	Frais divers de recrutement		25 000	25 000			25 000	25 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 27 à 31 et 33.  Ce crédit est destiné à couvrir divers frais de recrutement, dont: - les frais de publication, - les frais directement liés à la promotion et à l'organisation d'épreuves de groupe en vue de recrutements (location de locaux, machines et équipements divers eau, honoraires pour la préparation et la correction des épreuves, etc.), - les frais de voyage et les indemnités journalières pour les candidats et les membres extérieurs du jury de sélection - les examens médicaux de pré-recrutement. Prévisions: * Remboursement des candidats & autres: Ø Coût moyen sur la base des tendances historiques Ø Maximum 5 procédures de sélection prévues Ø En moyenne 6 candidats ont droit à un remboursement par procédure Ø Frais de déplacement/séjour liés aux visites médicales organisées avant le recrutement Ø Coûts des visites médicales organisées avant le recrutement Ø Fournitures spécifiques pour les épreuves/entretiens requis/publications Ø Membres externes du comité d'évaluation du recrutement sur la base des tendances historiques
1 18 1	Frais de voyage		8 000	8 000			8 000	8 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son art. 71.  Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage pour les membres du personnel et leurs familles lorsqu'ils prennent ou quittent leurs fonctions. Prévisions: * Tendances historiques

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
1 18 2	Indemnités d'installation		58 000	58 000			58 000	58 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII.  Ce crédit couvre les indemnités d'installation et de réinstallation lors du changement de lieu de résidence des agents qui prennent leurs nouvelles fonctions, lors d'une mutation et lorsqu'ils quittent l'institution pour se réinstaller ailleurs. Prévisions: * Coûts associés à l'indemnité d'installation des nouveaux arrivants (agents temporaires) qui sont entrés en service en 2012 et qui commenceront en 2013, ainsi que coûts associés à l'indemnité de réinstallation des personnes qui quittent le service (agents temporaires) en 2013 ou l'ont déjà quitté, mais n'ont pas encore déménagé en dehors de Turin.	
1 18 3	Frais de déménagement		77 000	77 000			77 000	77 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 20 et 71, et l'art. 9 de l'annexe VII.  Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement d'un nouveau membre du personnel lors de son entrée en fonctions ainsi que les dépenses des membres du personnel qui cessent leurs fonctions au sein de l'ETF. Prévisions: * Coûts associés au déménagement des nouveaux arrivants (agents temporaires + contractuels) qui sont entrés en service en 2012 et qui commenceront en 2013, ainsi que coûts associés au déménagement des personnes (agents temporaires + contractuels) qui quittent le service en 2013 ou l'ont déjà quitté, mais n'ont pas encore déménagé en dehors de Turin.	
1 18 4	Indemnités journalières temporaires		33 000	33 000	- 13 000	- 13 000	20 000	20 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 20 et 71, et l'art. 10 de l'annexe VII.  Ce crédit couvre les indemnités journalières temporaires pour les agents qui justifient être tenus de changer de résidence lors de leur entrée en fonctions ou lors d'une mutation. Prévisions: * Coûts associés aux nouveaux arrivants à leur entrée en service et dépendant de leur situation familiale et de leur lieu du recrutement. Prévisions revisées : Besoins actuels inférieurs aux estimations initiales	
1 19	Coefficients correcteurs		622 000	622 000	- 90 000	- 90 000	532 000	532 000		
1 19 0	Coefficients correcteurs		532 000	532 000			532 000	532 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 64 et 65, et l'art. 17, paragraphe 3, de l'annexe VII.  Ce crédit couvre le coût des coefficients correcteurs appliqués à la rémunération des agents. Les coefficients correcteurs sont adoptés par le Conseil sur proposition de la Commission mais sont déterminés à la fin de l'année avec les augmentations/diminutions avec effet rétroactif au 1er juillet. Il couvre également le coût des coefficients correcteurs appliqués aux émoluments transférés dans un pays autre que le pays d'emploi. Prévisions: * On sait que cette pondération s'applique à l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2013 sont donc basés sur les coûts estimés pour 91 ETP au niveau de 2012, sans dès lors inclure d'augmentation potentielle de pondération pour l'Italie.	
1 19 1	Adaptation salariale		90 000	90 000	- 90 000	- 90 000	0	0	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 65 et 65 bis et son annexe XI. Règlement financier, du 21 décembre 1977, applicable au budget général des Communautés européennes (JO L 356 du 31.12.1977, p. 1), tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE, Euratom, CECA) n° 2548/98 (JO L 320 du 28.11.98, p. 1).  Ce crédit est destiné à couvrir les coûts d'adaptation salariale approuvés par le Conseil au cours de l'exercice financier. Il est purement provisoire et rétrodaté au 1er juillet. Prévisions: * On sait que cette augmentation salariale concerne l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2013 sont donc à ce stade très limités étant donné les disponibilités budgétaires. Prévisions revisées : Il n'est pas prévu de verser l'adaptation salariale en 2013	
<b>Chap. 1 3 Missions et déplacements</b>			114 000	114 000			114 000	114 000		
1 30	Frais de missions et de déplacement		114 000	114 000			114 000	114 000		

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
1 30 0	Frais de missions et de déplacement		114 000	114 000			114 000	114 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les articles 11 et 13 de son annexe VII.	
									Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déplacement, le paiement d'indemnités journalières de missions et les coûts obligatoires ou extraordinaire encourus lors de la mission d'un agent qui sont couverts par le Statut des fonctionnaires des Communautés européennes.	
	<b>Chap. 1 4 Infrastructure à caractère socio-médical</b>		197 100	197 100	39 000	39 000	236 100	236 100	Prévisions:	
1 40	<i>Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines</i>								Depuis 2011, les frais de mission sont divisés en deux lignes: les missions administratives (1300) et les missions opérationnelles (3200). Les missions administratives couvrent les missions de développement du personnel et les missions à caractère administratif. L'estimation pour les missions administratives se base sur les tendances historiques.	
1 40 0	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines									
1 42	<i>Restaurants, repas et cantines</i>									
1 42 0	Restaurants, repas et cantines									
1 43	<i>Service médical</i>		26 340	26 340	6 000	6 000	32 340	32 340	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son art. 59, et l'art. 8 de l'annexe II.	
1 43 0	Service médical		26 340	26 340	6 000	6 000	32 340	32 340	Ce crédit est destiné à couvrir les frais du service médical indépendant intervenant pour l'ETF (notamment la réalisation des examens médicaux réguliers des agents de l'ETF, les frais d'un médecin-conseil et des médicaments, les équipements de premiers soins...).	
									Prévisions:	
									* Visites médicales annuelles, médecin-conseil, fournitures, etc.	
									Prévisions revisées :	
									Services médicaux accrus de la part de SEPIN et acquisition d'un défibrillateur	
1 44	<i>Formation interne</i>		167 000	167 000	23 000	23 000	190 000	190 000		
1 44 0	Formation interne		167 000	167 000	23 000	23 000	190 000	190 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 24, paragraphe 3	
									Ce crédit est destiné à couvrir l'organisation des séances d'information à l'entrée en fonctions, des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles, des recyclages professionnels, de l'initiation aux techniques modernes, des séminaires, des sessions d'informations sur les questions de l'UE, etc. Il couvre également les dépenses résultant de l'achat du matériel et de la documentation nécessaires ainsi que du recours à des consultants.	
									Prévisions:	
									* Ces crédits permettent un investissement minimal au niveau de l'entreprise et moins important au niveau individuel. La priorité sera donc accordée aux formations d'entreprise, aux séances de renforcement des équipes, aux formations à la gestion, aux formations linguistiques, aux formations à la gestion de l'efficacité, etc. D'autres activités telles que le programme de soutien à l'étude ou les demandes de formation individuelles seront soutenues autant que possible en fonction de la consommation institutionnelle.	
									Prévisions revisées :	
									Renforcement des activités de formation et de développement en 2013	
1 49	<i>Autres interventions</i>		3 760	3 760	10 000	10 000	13 760	13 760		
1 49 0	Autres interventions		3 760	3 760	10 000	10 000	13 760	13 760	Prévisions:	
									* Activités sociales et liées au bien-être.	
									Prévisions revisées :	
									Soutien accru de l'initiative concernant la cantine de l'ETF, après évaluation pilote	
	<b>Chap. 1 5 Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public</b>		71 600	71 600	- 71 600	- 71 600	0	0		
1 52	<i>Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public</i>		71 600	71 600	- 71 600	- 71 600	0	0		
1 52 0	Experts nationaux détachés		71 600	71 600	- 71 600	- 71 600	0	0	Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des fonctionnaires nationaux ou internationaux et des employés du secteur privé temporairement affectés à l'ETF pour communiquer leurs connaissances dans des domaines dans lesquels ils bénéficient d'une très grande expérience.	
									Prévisions:	
									* Coûts de 2 experts nationaux détachés entrés en service pendant l'année.	
									Prévisions revisées :	
									Aucun END ne sera recruté par l'ETF en 2013 en raison de difficultés à en recruter.	
	<b>Chap. 1 7 Frais de réception et de représentation</b>		12 000	12 000			12 000	12 000		

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
1 70		<i>Frais de réception et de représentation</i>	12 000	12 000			12 000	12 000	
1 70 0		Frais de réception et de représentation	12 000	12 000			12 000	12 000	Ce chapitre couvre les frais de réception des invités (ex. repas, dîners, etc.). Prévisions: * Demandes de restauration permanente (déjeuners et pauses-café). Les coûts estimés couvriraient des dépenses moyennes de 20 € pour un total de 150 personnes sur l'année (invités + personnel de l'ETF). * Frais de représentation permanente, notamment les frais de restauration, de taxi et les petits cadeaux autorisés par le directeur. Les coûts estimés couvriraient des dépenses moyennes de 35 € pour un total de 120 colis/cadeaux sur l'année. * Frais de représentation liés aux activités organisées à la fin de l'année.
		<b>Chap. 1 9 Pensions et allocations de pension</b>							
1 90		<i>Pensions et allocations de pension</i>							
1 90 0		Pensions et allocations de pension							
<b>TITRE 1</b>		<b>TOTAL DU TITRE 1</b>	13 585 500	13 585 500	- 57 000	- 57 000	13 528 500	13 528 500	

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013	Amendements 1 / 2013	Budget révisé 1 / 2013	Prévisions revisées 2013		
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI
<b>TITRE 2 IMMEUBLE, MATÉRIEL ET FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT</b>								
<b>Chap. 2 0</b>	<b>Investissements en immobilier, location d'immeubles et frais accessoires</b>		529 296	529 296	- 1 000	- 1 000	528 296	528 296
<b>2 00</b>	<i>Location</i>		<b>8 691</b>	<b>8 691</b>			<b>8 691</b>	<b>8 691</b>
2 00 0	Location		8 691	8 691			8 691	8 691
<b>2 01</b>	<i>Assurance</i>							
2 01 0	Assurance							
<b>2 02</b>	<i>Eau, gaz, électricité et chauffage</i>		<b>130 000</b>	<b>130 000</b>			<b>130 000</b>	<b>130 000</b>
2 02 0	Eau, gaz, électricité et chauffage		130 000	130 000			130 000	130 000
<b>2 03</b>	<i>Nettoyage et entretien</i>		<b>172 371</b>	<b>172 371</b>			<b>172 371</b>	<b>172 371</b>
2 03 0	Nettoyage et entretien		172 371	172 371			172 371	172 371
<b>2 04</b>	<i>Aménagement des locaux</i>		<b>32 354</b>	<b>32 354</b>			<b>32 354</b>	<b>32 354</b>
2 04 0	Aménagement des locaux		32 354	32 354			32 354	32 354
<b>2 05</b>	<i>Sécurité et surveillance</i>		<b>124 880</b>	<b>124 880</b>			<b>124 880</b>	<b>124 880</b>
2 05 0	Sécurité et surveillance		124 880	124 880			124 880	124 880
<b>2 09</b>	<i>Autres dépenses immobilières</i>		<b>61 000</b>	<b>61 000</b>	- 1 000	- 1 000	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions révisées 2013	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
2 09 0	Autres dépenses immobilières		61 000	61 000	- 1 000	- 1 000	60 000	60 000	Ce crédit est destiné à couvrir les autres dépenses immobilières qui ne sont pas prévues de manière spécifique, notamment les impôts et les routes, le drainage, le ramassage des ordures, ainsi que les coûts administratifs, payables au Villa Gualino Consortium comme le prévoit la convention CON/03/ETF/0071. Prévisions: * Taxes sur les immondices pour la municipalité de Turin * Remboursement des assurances à la Villa Gualino * Expertise du bâtiment relative au réaménagement des bureaux et au renouvellement du mobilier Prévisions revisées : Libération de fonds pour l'acquisition de petit équipement de réunion	
<b>Chap. 2 1 Technologies de l'information et des communications</b>			641 154	641 154	57 000	57 000	698 154	698 154		
2 10	Dépenses TIC		509 604	509 604	57 000	57 000	566 604	566 604		
2 10 0	Matiériel TIC		108 205	108 205			108 205	108 205	Ce poste est destiné à couvrir l'achat de matériel informatique, dont des serveurs de réseau, des PC, des imprimantes et des équipements de mise en réseau / communications. Le matériel informatique est remplacé tous les 3-4 ans et la quantité de matériel acheté dépend du nombre d'appareils vétustes. Prévisions: * Maintenance ELEX du système de pointage, redevance annuelle * Estimation de la maintenance du server sur site (à relancer au 4e trimestre 2012) * Maintenance des systèmes d'alimentation sans coupure * Maintenance des pare-feux nouvel appel d'offres 4e trimestre 2012 * Maintenance de l'infrastructure TIC Extreme Networks * Remplacement de PC * Nouveaux appareils mobiles * Maintenance des imprimantes du réseau * Maintenance et réparations extraordinaires * Volets consommation (encre et disques) * Remplacement climatisateur principal centre de données I et centre de données II * Maintenance de l'infrastructure sans fil Enterasys (ex. CFT/11/ETF/0032 PE ETF.88053)	
2 10 1	Développement, maintenance et achat de logiciels		244 435	244 435	57 000	57 000	301 435	301 435	Ce poste a été crédité pour couvrir l'achat d'applications logicielles standard et le développement de systèmes logiciels. Prévisions: Activités de développement des logiciels (correspondant à 265 personnes/jours consultant senior sur place) Maintenance des licences Novell, Citrix, Oracle, Microsoft, Lotus Notes, Business Objects, VMware, etc. Achat ad hoc de logiciels (lié à la fourniture de service ITM, et non au développement) Redevance annuelle ALLEGRO (12 000 €) et personnalisation spécifique Prévisions revisées : Montant supplémentaire requis pour la finalisation du projet intranet	
2 10 2	Autres dépenses								Ce poste a été crédité pour couvrir les frais associés à la maintenance et à l'entretien du matériel informatique et des logiciels, dont l'achat de biens informatiques durables, la maintenance et d'autres interventions. Soutien des infrastructures: les frais principaux de ce poste sont imputés aux contrats actuels de maintenance et de soutien du matériel informatique (pour les serveurs et l'infrastructure du réseau) et des logiciels comme Microsoft Office, Oracle et IBM Lotus Notes. Prévisions: À partir de 2011, cette ligne a été répartie entre les lignes budgétaires 2100 et 2101	
2 10 3	Coûts des télécoms		156 964	156 964			156 964	156 964	Ce crédit est destiné à couvrir les frais fixes des abonnements, coûts des communications et coûts internet. Prévisions: * Fournisseur de service internet IT GATE pour les six premiers mois * Fournisseur de service internet – appel d'offres à lancer au 1er trimestre 2013 pour couvrir le reste de l'année avec des services voix supplémentaires (nouvel IP PBX) * Belgacom pour la Tour Madou * Les dépenses de télécommunications (engagées au 01/01/2013) sont estimées à environ 130 000 € sur la base des années précédentes * Maintenance IP PBX * Extension télétravailleurs IP PBX * Extension messagerie unifiée et serveur de fax IP PBX	

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
2 10 4	Coût des équipements de télécommunication								Ce crédit est destiné à couvrir les coûts afférents à l'équipement liés aux télécommunications, dont les câbles, l'achat, la location, l'installation, l'entretien, la documentation, et les contrats de maintenance du système téléphonique interne. Prévisions: Cette ligne a été fusionnée avec la ligne budgétaire 2103.
2 10 5	Systèmes TI de la Commission européenne	131 550	131 550				131 550	131 550	Ces fonds visent à couvrir les dépenses liées à l'utilisation des systèmes décentralisés de la CE. Prévisions: * Redevance ABAC * Redevance ABAC Assets * Licence Sap * Hébergement informatique d'ABAC * Redevance Orange pour S-Testa en 2013
<b>Chap. 2 2 Biens meubles et frais accessoires</b>			<b>105 600</b>	<b>105 600</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>106 600</b>	<b>106 600</b>	
2 20	Installations techniques et matériel bureautique	23 100	23 100			1 000	1 000	24 100	24 100
2 20 0	Installations techniques et matériel bureautique	23 100	23 100			1 000	1 000	24 100	24 100
2 20 2	Location								Ce crédit est destiné à couvrir l'achat du matériel bureautique et technique, notamment le matériel audiovisuel, de reproduction, d'archivage et d'interprétation. Ce crédit est également utilisé pour le remplacement général du matériel bureautique ancien comme les télécopieurs, reliées etc. Prévisions: * Location de photocopieurs * Location de distributeurs d'eau + 50 € d'indexation éventuelle Prévisions revisées : Remplacement d'équipement hors d'usage
2 20 3	Entretien, utilisation et réparation								Ce crédit est destiné à couvrir la location/le crédit-bail du matériel/équipement, qui n'est pas économique ou difficile à acheter en raison d'une limitation des ressources budgétaires disponibles (photocopieurs par ex.).  Ce crédit est destiné à couvrir les coûts d'entretien et de réparation du matériel et des équipements énumérés aux postes 2200 à 2202 et le coût des photocopies additionnelles dépassant le nombre prévu dans le contrat-cadre du fournisseur de la Fondation.
2 21	Mobilier	<b>82 500</b>	<b>82 500</b>				<b>82 500</b>	<b>82 500</b>	
2 21 0	Achat	82 500	82 500				82 500	82 500	Ce crédit couvre l'achat de nouveaux meubles. Prévisions: * Remplacement de chaises de bureau, dont l'ergonomie * 90 nouveaux fauteuils pliants pour la salle Europa * 30 nouvelles tables pliantes à usages multiples pour la salle Europa * Nouveau mobilier d'accueil complet (en vue de maximiser les avantages des contrats et services d'accueil et de surveillance)
2 23	Transport								
2 23 3	Entretien, utilisation et réparation								Ce crédit est destiné à couvrir l'utilisation, l'entretien, le carburant et les frais annexes du véhicule de la Fondation. Le véhicule a été déclassé et il n'est pas prévu de le remplacer.
2 25	Documentation et bibliothèque								
2 25 0	Achat de publications non opérationnelles et abonnements								Ce crédit est destiné à l'achat de publications et d'abonnements, destinés à l'utilisation générale de l'ETF et/ou à l'utilisation des services non-opérationnels (par ex. manuels informatiques, manuels juridiques, journaux, périodiques etc.)
<b>Chap. 2 3 Dépenses courantes de fonctionnement</b>			<b>81 950</b>	<b>81 950</b>			<b>81 950</b>	<b>81 950</b>	
2 30	Papeterie et fournitures de bureau	50 000	50 000				50 000	50 000	
2 30 0	Papeterie et fournitures de bureau	50 000	50 000				50 000	50 000	Prévisions: * Papeterie avec logo (2 000 dossiers + 2 000 blocs-notes) * Papier à en-tête, enveloppes, cartes de visite, etc. * Matériel de promotion (stylos, sacs, tapis de souris, etc.) destiné aux réunions et aux visiteurs * Matériel et fournitures de papeterie
2 32	Charges financières	2 000	2 000				2 000	2 000	

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
2 32 0	Diverses dépenses financières		2 000	2 000			2 000	2 000	Ce poste couvre les frais bancaires et les autres charges financières, ainsi que les dommages et intérêts Prévisions: * Dépenses diverses (dont les frais bancaires)
2 32 1	Pertes de change								
2 32 2	Autres frais financiers								
2 33	<i>Frais de contentieux</i>								
2 33 0	Frais de contentieux		p.m.	p.m.			p.m.	p.m.	Ce poste est destiné à couvrir * les frais généraux de contentieux, * les frais de justice, * les honoraires des avocats indépendants. Prévisions: * L'ETF ayant bénéficié du remboursement de frais juridiques engagés lors des années précédentes en raison du fait qu'elle a gagné des poursuites, le budget des frais juridiques a été augmenté de 17 252,78 € en 2012. Ce montant représentant des recettes internes affectées, il ne peut servir à d'autres fins. Son exécution ne sera pas prise en considération dans l'analyse de l'exécution budgétaire 2012 et sera présentée dans les états financiers et dans le rapport annuel d'activité 2012. Le montant sera engagé pour couvrir les affaires juridiques en cours en 2012 et tout montant impayé en 2012-13 sera remboursé à la CE fin 2013. L'ETF a également reçu 3 559,79 € en 2012, montant qui sera reporté à 2013 et utilisé pour d'éventuels nouveaux litiges. Ces dépenses étant imprévisibles (variant en fonction des litiges en cours et à venir), aucune contribution supplémentaire n'est demandée sur la base de la subvention en 2013. En cas d'imprévu, des transferts devraient être envisagés pendant l'année.
2 35	<i>Autres dépenses de fonctionnement</i>		<b>26 950</b>	<b>26 950</b>			<b>26 950</b>	<b>26 950</b>	
2 35 0	Assurances diverses		18 450	18 450			18 450	18 450	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'assurances diverses (notamment la responsabilité civile, l'assurance contre le vol, l'assurance du matériel informatique et du câblage; pour les coffres forts et leur contenu). Prévisions: * Assurance accidents VANBREDA * Responsabilité civile MARSH * Vol simple et vol qualifié ALLIANZ * Assurance collective par rapport aux accidents pour les non statuaires (VanBreda) * Incendie, ARD et assurance électronique UNIPOL * Réserve pour le rapprochement
2 35 2	Frais divers de réunions internes		5 000	5 000			5 000	5 000	Ce poste est destiné à couvrir les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes de l'ETF. Les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes pour les formations et les procédures de recrutement seront couverts par les lignes budgétaires 1440 et 1180 respectivement. Prévisions: * Frais de restauration afférents aux réunions internes à l'ETF (eau, casse-croûte et apéritif)
2 35 5	Menues dépenses		3 500	3 500			3 500	3 500	Ce poste est destiné à couvrir les autres dépenses opérationnelles qui ne sont pas couvertes (par ex. fenêtres/portes cassées, inondations, plomberie, changement de serrures, etc.). Prévisions: * Régie d'avances * Dépenses urgentes du personnel en service
2 36	<i>Publications</i>		<b>3 000</b>	<b>3 000</b>			<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	
2 36 0	Publications		3 000	3 000			3 000	3 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais des documents juridiques que la Fondation est tenue de publier (budget, appels d'offres, etc.). Prévisions: * Publication du budget de l'ETF et de documents connexes au Journal officiel
<b>Chap. 2 4 Affranchissement et</b>									
2 40	<i>Correspondance et frais de port</i>		<b>38 000</b>	<b>38 000</b>			<b>38 000</b>	<b>38 000</b>	
2 40 0	Correspondance et frais de port		38 000	38 000			38 000	38 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de correspondance et de port, dont l'expédition de colis par la poste. Prévisions: * TNT Pony Express * DHL – Estimation basée sur l'année précédente * Easy Mail – Estimation basée sur l'année précédente
2 41	<i>Télécommunications</i>								
2 41 0	Abonnements et redevances								

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
2 41 1	Équipement								
	<b>Chap. 2 5 Frais de réunion et de convocation</b>		100 000	100 000			100 000	100 000	
2 50	<i>Frais de réunion et de convocation</i>		100 000	100 000			100 000	100 000	
2 50 0	Frais généraux de réunions		100 000	100 000			100 000	100 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de réunion du conseil de direction et la participation des membres dudit conseil à d'autres réunions organisées par l'ETF. Prévisions: * Première réunion du conseil de direction, Turin, 2 jours, 50 participants (27 invités, 7 indépendants, 13 agents de l'ETF) * Deuxième réunion du conseil de direction, Turin, 2 jours, 50 participants (27 invités, 7 indépendants, 13 agents de l'ETF)
<b>TITRE 2</b>		<b>TOTAL DU TITRE 2</b>	1 496 000	1 496 000	57 000	57 000	1 553 000	1 553 000	

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
<b>TITRE 3 DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE DE MISSIONS SPÉCIFIQUES</b>									
<b>Chap. 3 0 Dépenses opérationnelles</b>			1 014 000	1 014 000	- 46 000	- 46 000	968 000	968 000	
3 00	Documentation opérationnelle		24 000	24 000			24 000	24 000	Ce crédit est utilisé pour l'achat de publications et d'abonnements destinés à l'utilisation des services opérationnels. Prévisions: Achat régulier de publications opérationnelles (journaux, revues, magazines et ressources en ligne pertinents, ainsi que livres, articles et autres e-ressources requises par le personnel)
3 00 0	Achat de publications et d'abonnements opérationnels		24 000	24 000			24 000	24 000	
3 01	Diffusion des informations		745 000	745 000	- 46 000	- 46 000	699 000	699 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais associés à la rédaction, l'édition, l'impression et la distribution des publications de nature institutionnelle (par ex. brochure d'information, programme de travail, rapport annuel, publication Highlights), ainsi que les manifestations institutionnelles et les activités concernant la mise à jour et le développement du site web. Prévisions: Médias numériques (130 000 €) Événements institutionnels (400 000 €) Publications et productions de contenu (175 000 €) Diffusion et promotion (40 000 €) Prévisions revisées : Le Forum des dirigeants politiques (Marseille, octobre 2013) sera une manifestation régionale (plutôt qu'institutionnelle), de sorte que les fonds ont été transférés à la région/au projet
3 01 0	Publications générales		745 000	745 000	- 46 000	- 46 000	699 000	699 000	
3 03	Associations professionnelles et frais de participation		5 000	5 000			5 000	5 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais associés aux associations professionnelles et aux frais de participation Prévisions: Frais d'adhésion à 5 organisations
3 03 0	Associations professionnelles et frais de participation		5 000	5 000			5 000	5 000	
3 04	Frais de traduction		240 000	240 000			240 000	240 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de traduction des documents institutionnels ne concernant pas des activités opérationnelles spécifiques. Prévisions: Documents pour les réunions du conseil de direction et procédures écrites Gouvernance générale/lettres/direction Publications institutionnelles et médias Documents web Si des crédits deviennent disponibles, la traduction du magazine «Live and Learn» sera envisagée
3 04 0	Frais de traduction		240 000	240 000			240 000	240 000	
3 05	Réunions du collège consultatif								
3 05 0	Réunions du collège consultatif								
<b>Chap. 3 1 Actions prioritaires : activités du programme de travail</b>			3 173 000	3 173 000	100 642	100 642	3 273 642	3 273 642	
3 10	Actions prioritaires : Activités du programme de travail								
3 10 0	Soutien à la Commission: Contribution au cycle de projet pour les programmes ENPI,								
3 11	Renforcement des capacités, analyse d'informations pour les pays partenaires								
3 11 0	Renforcement des capacités, analyse d'informations pour les pays partenaires								
3 12	Activités de développement – domaines								
3 12 0	Activités de développement – domaines								
3 13	Frais divers relatifs aux activités du programme de travail								
3 13 0	Frais d'assurance relatifs aux activités du programme de travail								Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'assurance relatifs aux activités du programme de travail.
3 14	Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes		310 000	310 000	- 2 000	- 2 000	308 000	308 000	

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
3 14 0	Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes		310 000	310 000	- 2 000	- 2 000	308 000	308 000	Ce crédit couvre les frais de contribution de l'ETF à la prospérité et au développement de la région européenne de voisinage grâce à la coopération et au partenariat dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique de développement des ressources humaines. La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que la publication associée et les frais de traduction. Prévisions: <u>Préparation et rapport sur le programme de travail annuel de l'ETF conformément au règlement du Conseil (40 000 €)</u>
3 15	<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de</i>		1 128 840	1 128 840	- 10 000	- 10 000	1 118 840	1 118 840	
3 15 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage		1 128 840	1 128 840	- 10 000	- 10 000	1 118 840	1 118 840	Ce crédit couvre les frais de contribution de l'ETF au processus d'élargissement de l'UE en finançant la modernisation et la réforme de l'enseignement, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et les pays potentiellement candidats. La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les publications associées et les frais de traduction. Prévisions revisées : Contribution de soutien à plusieurs participants de la conférence sur le processus de Turin
3 16	<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone</i>		790 000	790 000	54 642	54 642	844 642	844 642	
3 16 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement		790 000	790 000	54 642	54 642	844 642	844 642	Ce crédit couvre les coûts de la contribution de l'ETF au développement des ressources humaines dans les pays en voie de développement. La ligne budgétaire inclut les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction. Prévisions revisées : Affectation pour le projet Frame, comme précédemment convenu avec le conseil
3 17	<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement</i>		355 560	355 560	- 2 000	- 2 000	353 560	353 560	
3 17 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans le cadre de l'instrument de coopération au développement		355 560	355 560	- 2 000	- 2 000	353 560	353 560	Cette ligne budgétaire couvre les frais de soutien de la politique de développement de la Commission européenne et de pays partenaires par le biais de l'innovation et de l'apprentissage. La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction. Prévisions revisées : Contribution de soutien à un participant de la conférence sur le processus de Turin
3 18	<i>Projets dans le développement des compétences thématiques</i>		588 600	588 600	60 000	60 000	648 600	648 600	
3 18 0	Projets dans le développement des compétences thématiques		414 820	414 820			414 820	414 820	Cette ligne budgétaire couvre les frais de développement des compétences thématiques (TED). La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction.
3 19	<i>Projets: Innovation &amp; Apprentissage</i>		173 780	173 780	60 000	60 000	233 780	233 780	
3 19 0	Projets dans l'élaboration des politiques fondée sur les preuves		173 780	173 780	60 000	60 000	233 780	233 780	Cette ligne budgétaire couvre les frais de soutien de la politique fondée sur des preuves (EBPM). La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction. Prévisions revisées : Le Forum des dirigeants politiques (Marseille, octobre 2013) sera une manifestation régionale (plutôt qu'institutionnelle), de sorte que les fonds ont été transférés au bénéfice de celui-ci à partir des conférences institutionnelles
<b>Chap. 3 2 Missions opérationnelles</b>			876 000	876 000	- 55 642	- 55 642	820 358	820 358	
3 20	<i>Missions opérationnelles</i>		876 000	876 000	- 55 642	- 55 642	820 358	820 358	
3 20 0	Missions opérationnelles		876 000	876 000	- 55 642	- 55 642	820 358	820 358	Ce crédit est destiné à couvrir: les frais de déplacement, le paiement d'indemnités journalières de missions et les coûts obligatoires ou extraordinaires encourus lors de la mission d'un agent qui sont couverts par le Statut des fonctionnaires des Communautés européennes. Prévisions revisées : Comme convenu par le conseil de direction le 5 février 2013 (2013-364), le projet FRAME a bénéficié d'une affectation de 54 642 € provenant des missions opérationnelles. Les 1 000 € résultant de la réduction de la subvention ont également été libérés à partir de cette ligne budgétaire.
<b>TITRE 3</b>		<b>TOTAL DU TITRE 3</b>	5 063 000	5 063 000	- 1 000	- 1 000	5 062 000	5 062 000	
0									

**TITRE 8 L'apport en nature de la Communauté européenne**

<b>Chap. 8 0</b>	<b>0</b>	p.m.							
8 80	<i>L'apport en nature de la Communauté européenne</i>		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	

## DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
8 00 0	L'apport en nature de la Communauté européenne		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
<b>TITRE 8</b>	<b>TOTAL DU TITRE 8</b>		<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	

## TITRE 9 DÉPENSES NON SPÉCIALEMENT PRÉVUES

<b>Chap. 9 9 Dépenses non spécialement prévues</b>								
9 90 Réserve								
9 90 0 Réserve								
<b>TITRE 9</b>	<b>TOTAL DU TITRE 9</b>							

## TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES

<b>Chap. 10 1 Résultats des années antérieures</b>								
10 10 Résultats des années antérieures								
10 10 0 Résultats des années antérieures								
<b>TITRE 10</b>	<b>TOTAL DU TITRE 10</b>							
<b>TOTAL DES DÉPENSES PROPRES DE</b>	20 144 500	20 144 500	- 1 000	- 1 000	20 143 500	20 143 500		

## TITRE 4 Coopération avec d'autres organisations (dépenses affectées)

<b>Chap. 4 1 Coopération avec d'autres institutions internationales</b>								
4 10 Coopération avec d'autres institutions internationales								
4 10 0 Banque mondiale								
4 11 Coopération avec d'autres institutions internationales								
4 11 0 Agence suisse pour le développement et la coopération								
<b>Chap. 4 2 Coopération avec d'autres institutions européennes et autre organizations</b>			1 844 522	1 844 522	1 844 522	1 844 522		
4 20 Projets liés aux accords entre la Commission Européenne et la Fondation			1 844 522	1 844 522	1 844 522	1 844 522		
4 20 0 Le projet GEMM	p.m.	p.m.	594 722	594 722	594 722	594 722	Prévisions revisées : En 2013, l'ETF a reçu le premier versement pour le projet "Une gouvernance au profit de l'employabilité dans la région méditerranéenne" (GEMM), dont le budget total s'élèvera à 3 130 000 € (dont 1 130 000 € seront cofinancés par l'ETF sous la forme d'affectation de personnel) et qui sera finalisé en 2015.	
4 20 1 Le projet FRAME	p.m.	p.m.	1 249 800	1 249 800	1 249 800	1 249 800	Prévisions revisées : L'ETF a reçu de la DG ELARG un montant de 1 249 800 € en tant que premier versement du montant de 1 400 000 € prévu pour le projet Skills for the Future (FRAME), dont la mise en œuvre aura lieu au cours de la période 2013-2014.	
<b>Chap. 4 3 Coopération avec des institutions nationales</b>			53 151	53 151	53 151	53 151		
4 30 Coopération avec des institutions			53 151	53 151	53 151	53 151	Prévisions revisées : Crédits disponibles des années précédentes, alloués à l'ETF par le ministère des Affaires étrangères italien. Les intérêts accumulés en 2012 sont déjà intégrés.	
4 30 0 Coopération avec des institutions italiennes			53 151	53 151	53 151	53 151		
<b>Chap. 4 4 Exécution des projets des Etats membres de l'UE</b>								

## DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget initial 2013		Amendements 1 / 2013		Budget révisé 1 / 2013		Prévisions revisées 2013
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
4 40		Projets relatifs à des accords bilatéraux entre les Etats membres de l'UE et des pays tiers							
4 40 0		Assistance technique							
4 40 1		Programme italien pour les petites et moyennes entreprises en Albanie (ISMEPA)							
<b>TITRE 4</b>		<b>TOTAL DU TITRE 4</b>			1 897 673	1 897 673	1 897 673	1 897 673	
<b>TOTAL DES DÉPENSES ASSIGNÉES DE L'ETF</b>					1 897 673	1 897 673	1 897 673	1 897 673	
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES</b>			20 144 500	20 144 500	1 896 673	1 896 673	22 041 173	22 041 173	

**FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION**  
**TABLEAU DES EFFECTIFS 2013**

GB/13/DEC/005

<b>Grade</b>	<b>2013</b>		<b>2012</b>		<b>2011</b>	
	postes autorisés		postes autorisés		Situation au 31 Dec 2011	
	Permanents	Temp.	Permanents	Temp.	Permanents	Temp.
AD 16						
AD 15						
AD 14		1		1		1
AD 13		4		4		
AD 12		10		9		5
AD 11		8		9		14
AD 10		3		4		1
AD 9		12		11		10
AD 8		6		4		6
AD 7		15		17		16
AD 6		3				1
AD 5				2		1
<i>Sous-total AD</i>	<i>0</i>	<i>62</i>	<i>0</i>	<i>61</i>	<i>0</i>	<i>55</i>
AST 11						
AST 10		7		4		
AST 9		3		6		6
AST 8		5		5		4
AST 7		7		6		8
AST 6		1		4		3
AST 5		6		3		3
AST 4		1		5		3
AST 3		4		2		5
AST 2						3
AST 1						
<i>Sous-total AST</i>		<i>34</i>		<i>35</i>		<i>35</i>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>90</b>

**Chapitre 3 0**

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2013	2014
Engagements contractés avant 2013 restant à liquider	180 000	180 000
Crédits 2013	<b>968 000</b>	788 000
Total	1 148 000	<b>968 000</b>
		180 000

**Chapitre 3 1**

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2013	2014
Engagements contractés avant 2013 restant à liquider	1 605 000	1 605 000
Crédits 2013	<b>3 273 642</b>	1 668 642
Total	4 878 642	<b>3 273 642</b>
		1 605 000

**Chapitre 3 2**

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2013	2014
Engagements contractés avant 2013 restant à liquider	181 000	181 000
Crédits 2013	<b>820 358</b>	639 358
Total	1 001 358	<b>820 358</b>
		181 000